

Programme de rachat dans la limite de 1 100 000 actions

Paris, le 8 mai 2019 – Atos SE annonce la mise en œuvre à compter du 9 mai 2019 d'un mandat irrévocable avec un prestataire de services financiers indépendant (PSI) portant sur le rachat de ses propres actions dans la limite de 1 100 000 actions jusqu'au 24 juin 2019 au plus tard, pour un prix ne pouvant dépasser le plafond de 120 € par action tel que fixé dans la 18^{ème} résolution votée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019. Ces actions sont destinées à être remises à des bénéficiaires d'actions de performance, de plans d'achat d'actions ou autres plans d'intéressement à long-terme.

Contacts

Relations Investisseurs : Gilles Arditti +33 1 73 26 00 66
gilles.arditti@atos.net

À propos d'Atos

Atos est un leader international de la transformation digitale avec plus de 110 000 collaborateurs dans 73 pays et un chiffre d'affaires annuel de plus de 11 milliards d'euros. Numéro un européen du Cloud, de la cybersécurité et des supercalculateurs, le groupe fournit des solutions intégrées de Cloud Hybride Orchestré, Big Data, Applications Métiers et Environnement de Travail Connecté. Partenaire informatique mondial des Jeux Olympiques et Paralympiques, le Groupe exerce ses activités sous les marques Atos, Atos Syntel, et Unify. Atos est une SE (Société Européenne) cotée sur Euronext Paris et fait partie de l'indice CAC 40.

La raison d'être d'Atos est de contribuer à façonner l'espace informationnel. Avec ses compétences et ses services, le groupe supporte le développement de la connaissance, de l'éducation et de la recherche dans une approche pluriculturelle et contribue au développement de l'excellence scientifique et technologique. Partout dans le monde, Atos permet à ses clients et à ses collaborateurs, et plus généralement au plus grand nombre, de vivre, travailler et progresser durablement et en toute confiance dans l'espace informationnel.

Pièce jointe

- [Atos – Communiqué rachat d'actions FR 08052019 FINAL](#)